



Elections MSA : le monde agricole a élu 355 délégués sur le territoire de la Loire-Atlantique et de la Vendée

Communiqué de presse La Roche-sur-Yon, 7 février 2020

En 2020, 26 055 représentants du monde agricole ont voté pour leurs délégués MSA en Loire-Atlantique et Vendée, soit un taux de participation de 26,66 %.

Ces résultats confirment l'attachement des adhérents MSA à leur protection sociale.

						3ème collège	
	1er collège chefs d'exploitation		2ème collège			employeurs de main	
			salariés agricoles			d'œuvre	
	Nbre de	Taux		Nbre de	Taux	Nbre de	Taux
	votants			votants		votants	
			CFDT		59,61 %		
			CGT		10,24 %		
			CFTC		10,01 %		
			CGC		13,73 %		
			FO		6,40 %		
Résultats	43595	33,19 %	50926		21,01 %	3211	27,62 %

Total taux de participation : 26,66 % (33,85% vote électronique – 66,15 % Vote papier)

Plus d'un adhérent sur quatre s'est mobilisé

C'est un résultat satisfaisant, notamment au regard du contexte difficile dans lequel s'est inscrite cette élection, où coïncident baisse des moyens alloués à la MSA pour déployer son action et crises sociales (défiance envers les institutions) et agricoles (rémunérations insuffisantes, agribashing, réglementations...).

Cette année, **33,85** % des votants se sont exprimés en ligne, en hausse par rapport à 2015 où ils étaient **5,25** %. C'est un mode qu'il faudra continuer à développer.

Ces résultats encouragent la MSA Loire-Atlantique - Vendée à poursuivre son engagement dans la défense du monde agricole et des territoires ruraux et à valoriser l'action des délégués, mobilisés toute l'année au service de notre territoire, de ses adhérents et de ses populations.

Face à ces résultats, les 355 délégués élus devront, pendant les 5 ans à venir, être les véritables sentinelles du monde agricole, et poursuivre plus que jamais leur rôle de détection de ceux qui rencontrent des difficultés.

Ces élections se clôturent à l'aube de la publication d'un Livre blanc portant les 20 propositions de la MSA pour la cohésion des territoires en France. L'objectif : jouer le rôle de relais du monde agricole et accompagner l'action des Pouvoirs publics dans la reconquête des territoires annoncée pour l'Acte 2 du Gouvernement. Ces propositions concernent notamment le renforcement des actions de la MSA en faveur de l'inclusion numérique, de la lutte contre le mal-être agricole, ou encore l'instauration d'un montant de pension minimal à 85% du SMIC dès cette année.

La MSA et les élections en résumé

La Mutualité sociale agricole (MSA) assure l'ensemble de la couverture sociale (maladie, famille, vieillesse, logement et accidents du travail) pour l'ensemble de la population agricole (5,6 millions de bénéficiaires).

Chose unique en France, les responsables de la MSA sont élus par le monde agricole. Du 20 au 31 janvier, ils ont voté dans toute la France pour choisir leurs 15 000 délégués. C'est parmi leurs rangs que seront choisis l'ensemble des responsables de la sécurité sociale agricole.

Tous les résultats

En Vendée

Total taux de participation : 27,10 % (35,10 % vote électronique – 64,90 % Vote papier)

						3ème collège	
	1er collè	1er collège chefs d'exploitation		collège	employeurs	de main	
	chefs d'e			s agricoles		d'œuvre	
	Nbre de	Taux		Nbre de	Taux	Nbre de	Taux
vo	votants			votants		votants	
			CFDT		46,93 %		
			CGT		10,25 %		
			CFTC		19,63 %		
			CGC		11,12 %		
			FO		12,17 %		
Résultats	23139	32,33 %	21144		21,43 %	1481	26,47 %

En Loire-Atlantique

Total taux de participation : 26,27% (32,73 % vote électronique – 67,27 % Vote papier)

					3ème collège		
	1er collège chefs d'exploitation		2ème collège			employeurs	de main
			salariés agricoles			d'œuvre	
	Nbre de	Taux		Nbre de	Taux	Nbre de	Taux
	votants			votants		votants	
			CFDT		68,98 %		
			CGT		10,24 %		
			CFTC		2,91 %		
			CGC		15,74 %		
			FO		2,14 %		
Résultats	20456	34,16 %	29782	•	20,71 %	1730	28,61 %